



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E47016

VALABLE JUSQU'AU 20/05/2026

ÉDITÉ LE

10/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1987

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 19/09/2023

30 300

Raison sociale : ALAIN GUILBEAU

ROUTE DE PALLUAU

1 LE VIVIER

85670 GRAND LANDES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LA ROCHE SUR YON 1988B00002

Téléphone : 02 51 98 51 88

Fax :

Portable : 06 01 26 47 16

Siret : 343 066 015 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5421425

Site Internet :

E-mail : secretariat@menuiserie-guilbeau.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147657153

Responsabilité légale :

LCR (939 657 060) / RONAN MÉLANIE GÉRANTE

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147657153

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	21/03/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	21/05/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	31/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.